

COMPTE-RENDU SUCCINT CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 OCTOBRE 2019

Le président demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter en point 9 :

« -Choix entreprise de maçonnerie pour travaux aux écoles et autorisation signature devis ». Adoptée à l'unanimité.

1-Renouvellement ligne de trésorerie de 400 000 €

Adopté à la majorité.

2-Prescription d'une révision simplifiée du PLU d'Eymet (annulation délibération du 15/07/19) et modalités de concertation

Adoptée à l'unanimité

3-Demande de participation financière aux bénéficiaires des réglattes de micro-signalétique

Adoptée à l'unanimité.

4-Participation financière à la chambre des métiers pour l'opération « Vivons local Vivons artisanal »

Adoptée à la majorité au titre d'une subvention exceptionnelle.

5-Autorisation signature convention avec la région relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises (annulation délibération n° 67 du 18/06/2018)

Adoptée à l'unanimité.

6-Autorisation signature contrat Parcours Emploi Compétence à compter du 01/12/2019

Adoptée à l'unanimité.

7-Autorisation signature convention de mise à disposition d'un agent à la mairie d'Eymet

Adoptée à l'unanimité.

8-Tarifs restauration scolaire 2019/2020 rectificatif délibération du 15/07/19

Rectificatif adopté à l'unanimité pour les ayants droits autres que les élèves.

9-Choix entreprise de maçonnerie pour travaux aux écoles et autorisation signature devis

La SARL NAVARRO est retenue à l'unanimité pour un marché de 31 354.15 € HT avec autorisation de signature.

10-Questions diverses

-Validation devis de 7 579.68 € pour des travaux d'entretien de couverture/zinguerie sur le bâtiment de restauration de l'école de Razac d'Eymet et vente du bien Rue de la Mairie.

-SMD3 et mise en œuvre de la prochaine redevance incitative sur les ordures ménagères.

-Composition conseil communautaire après les élections de 2020.

-Maison France Service.

-Projet sur la mobilité des jeunes, partenariat avec l'association « Familles Rurales » d'Eymet.

La séance est levée à 22h30.

Le Président, Jérôme Bétaille